

N° 001 /MCENI/ANSUTEN/DG/PRMP/2026

Conakry, le **12 7 FEB 2026**

Le Directeur Général

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert N° : 001/MCENI/ANSUTEN/DG/PRMP/2026

AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)

SERVICE DE PASSATION DES MARCHES.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal des Appels d'offres & Offres d'emplois (JAO) en date du 23 février 2026.
2. L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (l'ANSUTEN) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, afin de financer la couverture santé de son personnel et à l'attention d'utiliser une partie de ce fonds pour financer le marché de **service de prestation pour la couverture d'Assurances Maladie en faveur du personnel**, dans un délai de **douze (12) mois**.
3. L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (l'ANSUTEN) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour assurer le **service de prestation de la couverture d'Assurances Maladie en faveur du personnel de l'ANSUTEN et services connexes en lot unique**.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à articles 23 et suivant du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définis dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévu à l'article 64 des Codes de Marchés Publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)**, Tel : (00224) 622 43 58 66, Courriel : appel.offres@ansuten.gov.gn; copie oumar.faro@ansuten.gov.gn ; et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus **Du lundi au jeudi de 08h 30 à 12H 30 et de 14h30 à 16h00 et Le vendredi de 08h30 à 12h30 et 14h00 à 15h00.**
6. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :
Les soumissionnaires devront joindre à leur offre les autres documents suivants :
 - **Les preuves justifiant que les soumissionnaires sont agréés dans le domaine de l'assurance maladie en République de Guinée ;**
 - **Les preuves des marchés similaires réalisés au cours des cinq (05) dernières années ;**



- La liste des différents prestataires agréés (Hôpitaux, Cliniques, pharmacies, médecins, etc.) sur tout le territoire des pays concernés;

Voir le dossier d'appel d'offres pour plus d'informations

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)**, sise au quartier Koloma Immeuble ARPT 7^{ème} étage commune de Ratoma, Tel : (00224) 622 43 58 66, Courriel : appel.offres@ansuten.gov.gn; copie oumar.faro@ansuten.gov.gn, à compter du **02 mars 2026**, contre un paiement non remboursable de **Trois (03) millions de Francs Guinéens (3 000 000 GNF)**. La méthode de paiement sera comme suit :

- ✓ **50 %** au compte du Trésor Public sous le N° 4111071 ;
- ✓ **30 %** au compte de l'ARMP sous le N° 2011000307 ; et
- ✓ **20 %** à l'Autorité contractante.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés en version numérique à la demande.

8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse ci-après : **la Direction Générale de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (l'ANSUTEN)**, sise au quartier Koloma commune de Ratoma Immeuble ARPT 7^{ème} étage Tel : (00224) 622 43 58 66, au plus tard le **1er avril 2026 à 10h 30 mn.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des offres et, à l'adresse : **Guinée, Conakry, Salle de réunion de la Direction Générale de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (l'ANSUTEN)**, sise au quartier Koloma commune de Ratoma Immeuble ARPT 7^{ème} étage, le **1er avril 2026 à 11h 00 mn.** Tel : (00224) 622 43 58 66.

9. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du **Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020**, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint **A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020** portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la cote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant égale à **1,5% du montant de l'offre** dont la validité est de **Cent vingt (120) jours**.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

11. La législation régissant l'appel d'offres.

Gaoussou SOUGOULE



Immeuble ARPT 7^{ème} étage
B.P. 1500 – Conakry – Guinée

+224 611 892 222

contact@ansuten.gov.gn

